

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf Octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 12 Octobre 2020, s'est réuni à huis clos au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
 Jean-Philippe LOUIS-THIVET, Véronique JOLLY, Adjoint
 Roger PHILBERT– Anne PETITEAUX - Benjamin COUTURIER
 Alizée VANUXEEM -Delphine DEGOUT - Jean-François PEPIN
 Clément ROBERT

Absent excusé : Michel BERGER pouvoir à Véronique JOLLY

L'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

I. INTERVENTION DE MONSIEUR PEON JULIEN TECHNICIEN DE RIVIERES CONCERNANT LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE SUR L'OURCE SUR L'OUVRAGE COMMUNAL DE LANDREVILLE :

Après avoir présenté Julien PEON Technicien de Rivières, Monsieur le Maire lui laisse la parole pour expliquer à l'appui d'un dossier fourni aux Membres présents, les travaux de restauration de la continuité écologique sur l'ouvrage communal de Landreville.

II. PRET COURT TERME :

- Remboursement prêt par anticipation

Considérant la délibération du 03 Juin 2019,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

Décide de rembourser par anticipation le prêt n° 00002816742 réalisé le 05 juillet 2019 auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne – capital d'un montant de 40.000 €.

DIT que les crédits ont été prévus au BP 2020

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

II. TRAVAUX EN COURS :

- Eglise :

Après avoir transmis les dossiers à l'Architecte des Bâtiments de France, le dossier est actuellement en attente du retour de la DRAC pour validation et attribution de subventions concernant la 3^{ème} tranche de travaux de restauration de l'Eglise.

- L'entreprise SD MACONNERIE réalise actuellement les travaux du mur de soutènement. Il faudrait se rendre sur place pour voir si la réalisation des travaux se fait comme sur le devis signé ou faire un décrochement.

- la taille des arbres est également en cours par Alain et Guillaume.

- Transformateur :

Les travaux qui devaient commencer à partir du 15 Octobre dernier ne le sont toujours pas.

- Porte Ecole Primaire :

Monsieur le Maire a pris contact avec L'Entreprise GALLEY, la porte sera posée dernière semaine d'Octobre.

IV. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Jean-Philippe LOUIS-THIVET :

Commission voirie :

- deux réunions voirie ont eu lieu, la première consistait à expliquer le fonctionnement de cette commission avec création de binômes et la seconde pour constater et répertorier les travaux d'entretien et d'investissement vus par chaque binôme dans l'ensemble des rues du Village. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, hormis les travaux d'entretien qui seront vus tout au long de l'année, souhaite que Monsieur le Maire prenne contact avec le SDEA pour la réactualisation du chiffrage 2014 des travaux d'enfouissement afin de pouvoir étudier la faisabilité de ce projet.

Commission Environnement :

La Commission s'est réunie afin d'avoir les avis et idées de chacun sur les projets en cours. Il en ressort :

- finaliser le chiffrage du terrain de tennis
 - acquisition de nouveaux jeux
 - Anne PETITEAUX présente les possibilités d'aires de multisports – divers devis avec variantes sont demandés – les subventions jusqu'à hauteur de 80 % peuvent être obtenues.
- Au vu du chiffrage de l'ensemble de ces propositions, des décisions de choix seront faites ultérieurement.

Concernant l'aménagement du bas du Cimetière, la commission souhaite la création d'un fossé afin d'éviter les désagréments au moment des vendanges. Afin d'empêcher les véhicules d'accéder par l'allée du bas du cimetière, il est prévu de mettre des gabions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés valident ces décisions.

Véronique JOLLY :

Commission des Fêtes :

Pas d'achats de nouvelles illuminations cette année.

La pose sera réalisée par Alain et Guillaume. (Location de nacelle)

Les coloris retenus cette année seront or et rouge, les achats ont été effectués chez RETIF.

La pose des décorations aura lieu les 28 et 29 Novembre prochain

Sapins : non finalisé

Une réunion est prévue Jeudi 22 Octobre à 18 h 00.

Commission Fleurissement :

- arrachage des rosiers au Cimetière et repiquage à l'Espace Chaussin
- gazon semé par Alain
- prévoir arrachage des thuyas au Cimetière
- 4 pots avec chrysanthèmes et bulbes ont été installés
- plantations dans divers parterres et vasques

Commission Landreville Infos :

- trame définie
- mode de distribution par mail ou boîtes aux lettres
- réunion le 19 Novembre 2020 à 17 h 30
- voir possibilités publication internet (réseaux sociaux...)

Commission Bâtiments :

- L'Entreprise MATHIEU va réparer le portail de la MDA – coût 661 € H.T. ou TTC 793.66 €
 - l'Entreprise DIPELEC doit venir cette semaine pour les spots et le radar à la MDA.
- Une réunion est prévue dès la réception du devis de l'Entreprise de Menuiserie GRESSET ;

Réunion CAS : prévue le 20 Octobre – Secours en argent

Réunion SDDEA : 3 Novembre 2020 au Centre des Congrès de l'Aube - les tarifs 2021 sont communiqués :

- Assainissement : fixe 113 € + 1.43/m³ (identiques à 2020)
- Eau : fixe 95 € au lieu de 93 € + 1.90 €/m³ au lieu de 1.82 €

VII. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire donne aux Membres présents, les informations suivantes :

- **Intégration parcelles communales dans domaine public communal :**

Dans le cadre de la mise à jour du classement de la voirie communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

DECIDE d'intégrer dans le domaine public communal :

- parcelle AB 902 Lieudit « Le Village » sise 1 Rue Derrière l'Eglise d'une contenance de 13 m².
- parcelle AB 904 Lieudit « Le Village » sise 3 Rue Derrière l'Eglise d'une contenance de 7 m².

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Mise à jour du tableau de classement des voies et places communales

Considérant les délibérations du 21 Novembre 2012 et 16 Janvier 2013,

Considérant le tableau de classement établi le 06 juin 2012 constatant que la parcelle

« 36- Ruelle ? - Rue du Puits Mauger- Ruelle de la Petite Tarette – 0.00 – 46.00 – 3.20 ».

comme apparaissant sur ledit tableau et faisant partie du domaine public a été omise sur le tableau du 16 janvier 2013.

Considérant la délibération n° 20201019002 intégrant les parcelles dans le domaine public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, a décidé de revoir le classement de certaines voies communales

Considérant que ces opérations de classement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par les voies, la présente délibération approuvant le classement de voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L 141-3 du code de la voirie routière.

Le maire propose d'approuver de rectifier le classement des voies et places communales comme le tableau joint

En conclusion, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, se prononce pour la rectification et le classement des voies et places communales comme le tableau joint.

Cette situation conduit donc le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés à fixer la longueur de voies communales à 5774 m de voies communales + 546 m de places communales soit un total de 6320 mètres comme tableau joint.

Le tableau sera mis à jour sur le fondement de la présente décision.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

- Nettoyage au Roulis par l'Equipe Féminine de Rugby de Reims :

Attribution de 50 € subvention en remerciements de cette initiative.

Questions diverses :

- Fournisseur électricité 202 : ENGIE

- Vigilance : signaler en mairie tout comportement suspect au vu des rassemblements interdits

- Station-service Essoyes : opérationnelle depuis le 14 Octobre dernier

Le Conseil Municipal, afin de permettre l'accès à cette pompe à essence aux Sapeurs-Pompiers du CPI de Landreville, retient la proposition du Trésorier pour une carte livre service carburant proposée par l'Entreprise Thevenin-Ducrot .

- Commission Communale des Impôts Directs : arrêté nommant les Commissaires Titulaires et Suppléants.

- Démission Eddy BERNARDI du CPI de Landreville .

- demande emplacement restauration Food Truck pour 2021 à transmettre aux différentes Associations.

- Courrier Préfecture concernant une plainte contre La Fraternelle.

- Arrêtés Préfecture sur les nouvelles conditions et restrictions sanitaires.

- Estelle BELIN : plusieurs propositions pour la réhabilitation de l'ancienne Boucherie Kersebilck.

Tour de table :

- Véronique JOLLY :

Marquage au sol stop Rue de Viviers.

- Anne PETITEAUX :

Envoyer un courrier aux propriétaires de voitures restant stationner pendant le passage de la balayeuse. Prévoir un « avertissement » dans Landreville Infos.

- Benjamin COUTURIER :

Divagation des chiens

- Alizée VANUXEEM :

Encourager la population à la préservation du commerce local.

- Jean-François PEPIN :

Formation d'artificier

- Clément ROBERT :

Trois tonneaux : Monsieur le Maire va relancer Laurent L'HOTE

Commission Fleurissement : Vivaces et Fleurs

Commission Finances : études finances Commune

- Jean-Philippe LOUIS-THIVET :

Pots Cimetière trop gros

- Didier THIEBAUT :

Salon de coiffure vendu

Visite des bâtiments communaux le 14 Novembre à 9 h à la Mairie.

Les Cérémonies du 11 Novembre et vœux du Maire sont en attente des directives au vu de la situation sanitaire.

Prochaine réunion le 23 Novembre 2020 à 18 h 30.

Séance levée à 22 h 50